

VIVY

La mairie a doublé sa superficie

De nature écologique, l'extension de la mairie s'inscrit dans une dynamique communale.

Entourée d'élus et de parlementaires, Béatrice Bertrand, maire de Vivy, a inauguré, samedi 25 septembre, l'extension de la mairie. Une cérémonie rythmée par l'Harmonie de Vivy.

En 1954, Auguste Harrault, alors maire de Vivy, et son conseil décidaient d'acquérir une belle propriété du cœur de bourg, destiné à devenir la future mairie. « Il y a 30 ans, en 1991, mon père Pierre Rétif, alors maire, inaugurerait la restructuration de la mairie. Aujourd'hui, nous inaugurons une extension qui en double la surface. Vivy n'est pas une commune nouvelle, c'est surtout une commune dynamique qui a vu sa population augmenter de 86 % en 67 ans », a souligné Béatrice Bertrand dans son propos, assurant que cette extension était devenue indispensable pour la collectivité.

« La volonté de construire en matériaux biosourcés »

JEAN-CLAUDE SOURDEAU

Responsable de la commission bâtiments et accessibilité

« Initialement, Vivy était en bordure de l'Authion et subissait régulièrement des inondations dévastatrices. Le 19 février 1832, le Conseil municipal validait l'achat de terrains rue des Trois-Cocardes pour y construire une mairie, devenue aujourd'hui la salle des Coutures. En 1954, une opportunité a permis à la municipalité d'acquérir le bâtiment qui abrite aujourd'hui la mairie, près de l'église qui fait donc aujourd'hui l'objet d'une



Vivy, mairie, samedi 25 septembre. Les jeunes élus du Conseil municipal des jeunes ont été associés à l'inauguration organisée par leurs aînés, en présence de parlementaires venus saluer cette belle réalisation.

extension », a rappelé Noël Baudouin, historien de la commune. La commission bâtiments et accessibilité, dirigée par Jean-Claude Sourdeau, a opté, après réflexion, pour une extension par une construction innovante en ossature bois et isolation paille. Cette extension permet la création de deux bureaux spacieux, de toilettes pour les personnes à mobilité réduite et d'une salle de conseil et de mariage res-

pectant les normes d'accessibilité et correspondant au développement démographique de la commune, avec des performances pratiquement passives et un excellent déphasage. « Nous avons eu la volonté de construire en matériaux biosourcés. Nous pouvons être fiers d'être écologistes au sens étymologique et non politique du terme », note Jean-Claude Sourdeau.

Le budget global s'élève à 450 000 €

HT subventionné à 70 %. « Déplacer un village, acheter un nouveau bâtiment, développer des infrastructures (écoles, salles de sport, de loisirs), nos anciens maires et leurs conseils municipaux ont été des visionnaires innovants. C'est aussi cette dynamique qui nous motive et que nous voulons poursuivre. C'est ce qui fait la force de notre village et ce qui a permis son développement », conclut Béatrice Bertrand.